Afrique du Sud : Julius Malema condamné pour incitation à la haine raciale par l'ANC (vidéo)

12/09/2011 à 22h12



[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=AlT4KXv2bnk[/youtube]

Le président des jeunes du Congrès national africain (ANC), Julius Malema, a été reconnu coupable d'incitation à la haine lundi par un tribunal de Johannesburg pour avoir repris dans ses meetings la chanson historique de la lutte anti-apartheid "Tuez le Boer" (le fermier blanc).[…]

"Chanter ce chant constitue une incitation à la haine", a conclu le juge Colin Lamont, après près de deux heures de lecture des attendus du jugement, retransmis en direct à la télévision.

"Dubula ibhunu" est une célèbre chanson de la lutte anti-apartheid qu'il a remise au goût du jour et dont les paroles visent les fermier blancs, ou plus généralement les Afrikaners (blancs d'origine hollandaise) taxés dans la chanson de "violeurs" et "voleurs".

Selon les partisans de Malema, dont une centaine s'étaient

rassemblés devant la tribunal, ce chant, inoffensif, appartient à l'histoire du pays et ne visait personne en particulier, mais le système de l'apartheid en général.

"Ces paroles sont insultantes, déshumanisantes", a répondu le juge du tribunal. Depuis la fin de l'apartheid en 1994, "l'ennemi est devenu l'ami, le frère. Les membres de la société doivent accepter tous les citoyens comme leurs frères" et "cette nouvelle approche doit être encouragée", a-t-il ajouté.

Le juge a aussi souligné le "langage gestuel" utilisé par Malema qui reprenait la chanson en faisant semblant de tirer avec un pistolet.

Julius Malema, 30 ans, est par ailleurs poursuivi pour indiscipline par son propre parti, l'ANC[…]

Samedi, il a lancé une nouvelle salve contre la "minorité blanche" qui domine encore l'économie sud-africaine annonçant "la guerre", promettant de "marcher sur la bourse de Johannesburg" et traitant les fermiers blancs de "criminels" qui "ont volé notre terre", à l'occasion du 67e anniversaire de la Ligue de jeunesse.[…]

France24

(Merci à comissaire maigrof)